

Commune de VILLARD-SUR-DORON
Conseil Municipal du jeudi 28 avril 2011 à 20 heures

Présents : Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC (arrivée à 20h40), Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY (arrivé à 20h45), Jean-François DUGIT-GROS, Hélène DURAND, Carine MEILLEUR, Karine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR,

Absents : Xavier HERPIN (pouvoir à Emmanuel HUGUET), Denis ROUX (pouvoir à Jean-Paul HENRIOUX) Christelle PERSONNAZ, André PALLA.(pouvoir à Carine MEILLEUR).

Secrétaire de Séance : Carine MEILLEUR

Point n° 1 : convention de groupement de commandes pour l'accompagnement et le bon respect du règlement national de publicité

Dans le cadre de l'étude sur la signalétique réalisée par la communauté de communes du Beaufortain liée à l'OCMR (Opération Collective de modernisation en Milieu Rural) et de la mise en œuvre de ses recommandations pour l'accompagnement et le bon respect du règlement national de publicité, il apparaît opportun de réaliser un groupement de commandes entre la communauté de commune du Beaufortain et les quatre communes (Queige, Villard Sur Doron, Hauteluze et Beaufort) pour permettre des économies d'échelle sur l'achat d'une prestation de formation. Le cout global de la formation s'élève à 8000€, pris en charge pour 1/5 par chaque commune, soit 1600€ et pour 1/5 par la communauté de commune soit 1600€.

Point adopté à l'unanimité

Point n° 2 : création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel.

Suite au départ en retraite de l'adjoint technique chargé de la cantine, il est proposé la création d'un poste d'adjoint d'animation. Catherine BIDILIÉ occupera ce poste pour la partie cantine du 09 mai 2011 jusqu'au 5 septembre 2011. A partir du 5 septembre 2011, Catherine BIDILIÉ sera renouvelée sur un contrat de 20h hebdomadaires englobant la cantine et le périscolaire jusqu'au 5 juillet 2012

Point adopté à l'unanimité.

Point n° 3 : Modification du poste d'adjoint technique en charge du ménage.

Le poste de Marie Pierre ABAT est modifié comme suit :

Accueil périscolaire : 4h hebdomadaires

Cantine : 12h hebdomadaires

Gardiennage de l'église pendant les mois d'été 18h hebdomadaires

Ménage de la salle polyvalente 4h hebdomadaire (2h de ménage fixe et 2h de gestion des locations de la salle)

Point adopté à l'unanimité

Point n°4 : Convention de diagnostic des façades du village réalisée par M. PRAIZELIN

Dans le cadre du programme d'aide à la rénovation des façades du cœur de village, il est proposé de faire intervenir en amont de tous travaux une personne « experte » en rénovation de bâtiments anciens. M. PRAIZELIN est retenu dans sa proposition d'intervention

Point adopté à l'unanimité

Point n° 5 : Présentation de la modification n°1 du PLU approuvée le 26 mars 2007

Cette modification concerne trois points concernant :

- L'ajout de 4400 m2 de SHON dans la zone Usb (classée urbanisation achevée) des Saisies pour permettre l'agrandissement d'une résidence de tourisme.

- le changement du règlement concernant les possibilités de création de voies d'accès en zone naturelle visant à améliorer l'intégration paysagère.
- l'autorisation pour les annexes de bâtiments principaux de déroger aux règles de faitage et de rapports hauteur largeur pour permettre l'installation de panneaux solaires.
D'autres modifications pourront être ajoutées par la commission d'urbanisme.
Point voté avec 13 voix pour et une abstention.

Point n° 6 : Attribution des locaux commerciaux Améria à Bisanne 1500

Un appel à candidature a été fait dans les quatre communes du canton et par voie de presse.

- Le conseil retient la candidature de l'ESI pour la gestion d'un bureau lié à un départ de cours sur le site (20m2),
- de Mme et Mr GACHET pour l'installation d'une superette (100m2 et réserve).
- La mairie conserve une surface de 50m2 pour la création d'une salle de réunion.

Une remarque est faite concernant l'insertion d'une clause de révision du bail afin d'adapter le montant du bail à la situation économique locale.

La livraison des locaux bruts cloisonnés est prévue début septembre.

Point voté à l'unanimité

Point n° 7 : désignation des délégués à la commission « communication et stratégie touristique » de la communauté de communes du Beaufortain

A l'unanimité le conseil municipal nomme Monsieur Patrick BONNEFOY titulaire et Madame Dominique REGE METRAL suppléante.

Point voté à l'unanimité

Point n°8 : Rénovation de la chapelle des Billords – demande de subvention du Conseil Général de la Savoie.

L'ensemble du conseil municipal approuve à l'unanimité la constitution d'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de Savoie afin d'obtenir un financement dans le cadre de la rénovation du patrimoine non protégé.

Point voté à l'unanimité

Questions diverses :

Statue.

Des propositions ont été faites pour déplacer la statue actuellement dans le local à fuel de l'église vers une des chapelles (Billords, Cray d'en haut, Cudray)

- Accès à l'église pendant les travaux

Le début des travaux est fixé vers le 15 mai, et la permanence de l'accès à l'Eglise représente un coût de

11000€ au marché.

- Changement d'affectation et de nom du « petit musée »

Désormais l'ancien « petit musée » acceptera des expositions temporaires gratuites et en libre accès pendant les horaires d'ouverture de la mairie dans les deux salles arrières, rebaptisées salles des Jonquilles. M. TROUCHE tiendra ses permanences dans le « petit musée » devant dans la salle où sont situés les fours. Le « petit musée » tiendra également lieu de connexion wifi pour les usagers de la commune.

- Travaux des Perrières

Il est proposé de passer une bicouche de bitume dans un premier temps afin de permettre le déneigement et améliorer la situation des riverains, et de réaliser l'enrobé goudronné quand les travaux seront terminés.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 26 mai 2011 à 20 heures

**Le Maire,
Emmanuel HUGUET**